

# AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion de la Manche, en convention avec le Centre de Gestion du Calvados et de l'Orne, ouvre un examen professionnel

## d'accès au grade de **RÉDACTEUR TERRITORIAL Principal de 2<sup>ème</sup> classe** **(AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE)**

Cet examen est ouvert aux :

⊗ **ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX PRINCIPAUX DE 2<sup>EME</sup> CLASSE OU DE 1<sup>ERE</sup> CLASSE COMPTANT :**

- AU MOINS DOUZE ANS DE SERVICES PUBLICS EFFECTIFS, DONT CINQ ANNEES DANS LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX EN POSITION D'ACTIVITE OU DE DETACHEMENT ;

- AU MOINS DIX ANS DE SERVICES PUBLICS EFFECTIFS, LORSQU'ILS EXERCENT LES FONCTIONS DE SECRETAIRE DE MAIRIE D'UNE COMMUNE DE MOINS DE 2 000 HABITANTS DEPUIS AU MOINS QUATRE ANS

*NEANMOINS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 16 DU DECRET N° 2013-593 DU 5 JUILLET 2013 MODIFIE, LES CANDIDATS PEUVENT SUBIR LES EPREUVES D'UN EXAMEN PROFESSIONNEL AU PLUS TOT UN AN AVANT LA DATE A LAQUELLE ILS DOIVENT REMPLIR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT OU SUR LA LISTE D'APTITUDE.*

Date de l'épreuve écrite : **24 Septembre 2020**

Lieu des épreuves : **Saint-Lô ou sa périphérie**

Période de retrait du dossier d'inscription : **du 24 Mars au 15 Avril 2020 prolongée jusqu'au 27 Mai 2020 \***

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : initialement prévue le **23 Avril 2020 désormais fixée au 04 Juin 2020 \***

\* (le cachet de la poste faisant foi)

Les retraits de dossiers devront s'effectuer durant la période indiquée ci-dessus :

↳ soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 100 g en vigueur. *Attention la distribution du courrier par la poste peut être perturbée ;*

↳ soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche. *Attention, ce retrait ne sera possible que lorsque les mesures de confinement prendront fin.*

↳ soit par préinscription sur le site [www.cdg50.fr](http://www.cdg50.fr) (rubrique « en un clic »).

Le dossier d'inscription devra être retourné au Centre de Gestion de la Manche au plus tard **le 04 Juin 2020** (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

**AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, MAIL OU FAX NE SERA ACCEPTEE.**

CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE  
139 rue Guillaume Fouace  
CS 12309

50009 SAINT-LO Cedex

[du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00]

**POUR AFFICHAGE**